

Saint-Édouard, le 16 mars 2020

## **CORONAVIRUS – Fermeture des bâtiments municipaux et suspension de la programmation de loisirs jusqu'à nouvel ordre**

Conformément aux recommandations du gouvernement du Québec et de la Direction de la santé publique, la municipalité de Saint-Édouard informe les citoyens qu'elle a mis en place de nouvelles mesures à compter d'aujourd'hui, le lundi 16 mars, et jusqu'à nouvel ordre.

### **Fermeture des bâtiments municipaux**

L'ensemble des installations sont fermées. Ceci inclut :

- l'**Hôtel de Ville** ;
- la **bibliothèque** (la chute à livre est disponible pour les retours et la location de livres numériques est accessible) ;
- le **centre communautaire**.

L'accès à tous les bâtiments est restreint **exclusivement** aux employés municipaux. Le service aux citoyens se fera **uniquement** par téléphone ou par courriel. Les paiements par Accès D ou par la poste (405C, montée Lussier) devront être privilégiés. Une boîte à courrier attenante à la porte de l'Hôtel de Ville peut également être utilisée (chèques seulement).

### **Annulation des événements publics et programmation loisirs**

Tous les événements publics municipaux ainsi que tous les cours de la programmation loisirs sont annulés. Ces derniers seront reportés à une date ultérieure selon la disponibilité des instructeurs. Toutefois, la séance ordinaire du conseil municipal du 7 avril est maintenue. Des mesures spéciales seront appliquées pour réduire les risques de propagation.

La période d'inscriptions prévue du 16 mars au 3 avril pour la programmation des loisirs printemps-été est reportée. La date de début des cours sera également révisée ultérieurement.

## Location de salle au centre communautaire

Les locations de salle pour tous les groupes, même ceux de moins de 250 personnes sont annulés ou reportés au gré de l'organisateur. Les locations annulées seront remboursées.

## Versement des taxes municipales

L'échéance du premier versement des taxes municipales 2020 est le 19 mars. Exceptionnellement, les paiements qui seront faits d'ici le 2 avril ne porteront pas intérêt. Toutefois, les paiements faits au-delà du 2 avril porteront intérêt et seront calculés à partir du 19 mars. Nous vous invitons à faire vos paiements par Accès D ou par la poste. De plus, vous pouvez les déposer dans la boîte à courrier de l'Hôtel de ville située sur la façade de la montée Lussier (chèques seulement).

## Services essentiels

Les services essentiels tels que la sécurité incendie, ambulance et police restent ouverts et continueront de répondre aux urgences, vous devez composer le 911. Pour les urgences concernant les travaux publics, vous pouvez contacter en tout temps le numéro 514-702-9190.

## Tenez-vous informés

Pour plus d'information sur la situation du COVID-19 au Québec, vous êtes invité à visiter le [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus). La ligne Info-Santé **1-877-644-4545** s'impose également comme une précieuse source d'information.

Toute personne qui pense être atteinte du COVID-19 ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à composer le **1-877-644-4545**.